

Dinan Agglomération vous accompagne pour vos projets de rénovation de votre logement

Le saviez-vous ?

Dinan Agglomération accompagne tous les particuliers qui souhaitent réaliser des économies d'énergie dans leur logement.

Conseils, astuces et informations

Un meilleur confort dans le logement peut passer par :

- Les petits gestes du quotidien ;
- Des équipements tout simples pour la maison ;
- Par tous les types de travaux de rénovation ;
- La construction neuve.

Votre Espace Info Energie devient conseiller FAIRE avec Dinan Agglomération



DEVIENT



L'Espace Info Energie devient Faire avec Dinan Agglomération. Votre conseiller FAIRE devient votre interlocuteur privilégié et peut vous conseiller sur RDV, par téléphone et par mail.

Poser les bases de la réussite de son projet

Un projet de logement donne lieu à une multitude de questions pour lesquels les réponses sont disséminées chez différents intervenants : artisans, banques, constructeurs, notaires... Dinan Agglomération vous oriente et vous facilite les démarches.

Le conseiller FAIRE (logo) est un professionnel qualifié sur les questions d'habitat, objectif et complètement neutre. Son rôle est de vous conseiller afin que vous puissiez prendre les décisions pour votre logement en toute connaissance de cause et éviter les mauvaises surprises.

Il vous apporte des conseils techniques gratuits et indépendants sur les techniques de construction, de rénovation, d'isolation thermiques, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance ou encore l'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Des astuces pour diminuer vos consommations énergétiques vous sont aussi transmises ainsi que des informations sur les aides financières mobilisables et les réductions d'impôts.

Pour tout projet, que ce soit d'achat, de construction ou de rénovation, venez rencontrer votre conseiller. Se poser toutes les questions, c'est poser les bases de la réussite de son projet.

Vous avez dit « aides financières » ?

Que ce soit au niveau national, régional ou même local, vous avez pu entendre parler des aides de l'Agence Nationale de l'habitat (Anah), du crédit d'impôts, des certificats d'économies d'énergie. Il n'est pas toujours facile d'y voir clair et de savoir à quelle porte frapper.

Votre conseiller FAIRE vous accompagne aussi dans la partie financement de votre projet en vous expliquant quelles sont les soutiens financiers possibles et les démarches à faire selon votre projet.

Votre conseiller est également votre premier interlocuteur pour les aides mises place par votre Agglomération.

Afin de soutenir les propriétaires occupants et bailleurs, Dinan Agglomération met à votre disposition des aides financières avec le concours de l'Agence Nationale de l'Habitat pour les travaux permettant d'adapter le logement au maintien d'autonomie ou au handicap, des économies d'énergie ou la rénovation d'un logement dégradé. Ces aides sont cumulables avec les réductions d'impôts et les avantages fiscaux. Un professionnel vous accompagne gratuitement dans le montage du dossier de subvention.

Ces travaux peuvent être subventionnés de 35 % à 50 %

Le montant des travaux étant plafonné à 20 000 € HT ou 50 000 € HT selon la nature des travaux.

Un projet bien anticipé et préparé est souvent gage de réussite. Que ce soit pour échanger, et que ce soit pour le logement que vous louez, vendez ou achetez, venez vite rencontrer

vos conseillers   :

02 96 87 42 44

infoenergie@dinan-agglomeration.fr

Siège de Dinan Agglomération
8 boulevard Simone Veil 22100 DINAN

Témoignages :

- Madame Michel à Pleudihen sur Rance a bénéficié de l'aide pour travaux au maintien de l'autonomie. Sa baignoire a été transformée en douche et ses toilettes rehaussés.

Coût des travaux : 5 427 €

Reste à charge : 1 052 € déduction faite des aides de l'ANAH, de Dinan Agglomération et de la Caisse de retraite

« Grâce à l'accompagnement proposé et l'aide de mes proches, les travaux et le montage du dossier se sont très bien passés. Je n'ai plus de craintes de tomber lorsque je vais dans la salle de bain. »

- Monsieur et Madame Fontaine à Lanvally ont effectué des travaux d'isolation des combles et d'extérieur de leur maison pour une économie d'énergie et à un confort indéniable. On estime à 74 % les économies sur le chauffage et l'eau chaude engendrées par ce type de travaux.

Coût des travaux : 22 800 €

Reste à charge : 10 000 € déduction faite des aides de l'ANAH, de Dinan agglomération et du crédit d'impôts

« Après plusieurs mois de recherches, notre projet a été conforté lorsque nous avons rencontré des professionnels compétents qui ont su nous orienter. Nous n'avons aucun regret. La maison est déjà beaucoup plus saine et après quelques mois nous avons déjà vu les répercussions sur la facture ! »